

LA SEMAINE DE LA DOCTRINE LA VIE DES IDÉES

COLLOQUES

Comment réconcilier soins**psychiatriques sans consentement et respect des**

droits ?, un colloque organisé par l'association Avocats, droits et psychiatrie, le 10 octobre, de 14h à 18h, à l'Auditorium de la Maison du Barreau, 2 rue de Harlay, Paris (1^{er}) (inscription-colloque10.10.25@gmail.com).

Les juges doivent-ils rendre des comptes ?

une conférence organisée par l'Institut Robert Badinter et la Cour de cassation dans le cadre du cycle sur la justice et la démocratie, le 27 novembre, de 17h à 19h, chambre criminelle de la Cour de cassation, Quai de l'Horloge, Paris (1^{er}).

Journée européenne 2025 de lutte contre la traite des êtres humains

organisée par la Miprof (mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) et le Barreau de Paris, le 16 octobre, de 9h à 18h, à la Maison du Barreau, 2 rue de Harlay, Paris (1^{er}) (www.avocatparis.org/agenda-des-formations/journee-europeenne-de-lutte-contre-la-traite-des-etres-humains).

OUVRAGES

Criminologie, par Patrick Morvan, professeur à l'université Paris Panthéon Assas : LexisNexis, 13 août 2025, 600 p., 36,97 €.

**Fiscalité du patrimoine culturel immobilier**

Contribution à la financiarisation des biens culturels et naturels, par Jean-Raphaël Pellas, professeur honoraire à l'ISC Paris : L'Harmattan, 10 juill. 2025, 298 p., 31 €.



Universités

1084

Rentrée solennelle du Collège et de l'École de droit de l'université Paris-Panthéon Assas

Université Paris-Panthéon Assas, École de droit, 11 sept. 2025

Le 11 septembre 2025, s'est tenue la rentrée solennelle du Collège et de l'École de droit.

Après les mots d'accueil et de remerciements du président Stéphane Braconnier, le professeur Cécile Pérès, directrice du Collège, a remis des prix à trois étudiantes, Marie-Stella Gotzamanis, Anne-Lise Perrin et Chiara Mazilu, pour leurs remarquables résultats académiques. Puis le professeur Pierre-Yves Gautier, directeur de l'École de droit, a présenté l'invité d'honneur, Vincent Vigneau, président de la chambre commerciale de la Cour de cassation et rappelé les liens étroits entre le Palais et l'université, le président Vigneau ayant lui-même livré des enseignements de nombreuses années. Ce dernier fit ensuite, selon l'usage de ces rentrées, le portrait de deux figures marquantes de la magistrature, un peu oubliées, Alexis Ballot-Beaupré et Félix Mazeaud.

Nommé président de la chambre civile de la Cour de cassation en 1899, puis premier président de la Cour de cassation de 1900 à 1911, Alexis Ballot-Beaupré (1839-1917) fut pourtant un des plus illustres magistrats de la 3^e République. Notamment parce que c'est lui qui rédigea le fameux arrêt ayant conduit à la réhabilitation du capitaine Dreyfus (12 juillet 1906). Bien que fondée sur une technique juridique rigoureuse, cette décision est un témoignage de l'humanité du juge. Son exemple démontre que le juge n'est pas seulement le gardien de l'ordre établi, c'est aussi et surtout un courageux serviteur du droit, fût-ce contre les pouvoirs établis.

Le président Vigneau poursuivit par Félix Mazeaud (1875-1954), aïeul d'une illustre famille de juristes, magistrat qui s'illustra au Parquet avant d'accéder aux fonctions de président de chambre à la Cour de cassation. Il fit face à toutes les nouvelles questions de responsabilité civile du fait des choses et participa ainsi à l'évolution du droit. Animé par des valeurs libérales, attaché au respect de la dignité humaine, il refusa les injonctions de Vichy. Félix Mazeaud lui aussi, s'illustra par son humanité, gardant à l'esprit que le juge tranche des situations concrètes, pas des questions de droit académiques. Le président Vigneau rappela les mots du doyen Carbonnier selon lesquels « *le juge est un homme et non une machine à syllogismes* ».

Le président Vigneau a souligné pour conclure son propos que la Justice n'est pas un pouvoir mais une charge et que le juge peut se montrer faillible. Il a livré les trois mots d'ordre qui guident l'orientation d'une bonne jurisprudence : audace, bon sens et pragmatisme.

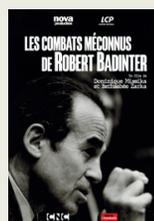
Tess Guettier et Victor Bordereau, élèves de l'École de droit


Documentaire

1085

Les combats méconnus de Robert Badinter

LCP, DébatDoc, 8 oct. 2025, 20h40, inédit



Le documentaire « **Les combats méconnus de Robert Badinter** », de Dominique Missika et Bethsabée Zarka, sera diffusé le 8 octobre sur LCP (rediffusion le 15 octobre ; en replay sur LCP.fr, et France.TV). Robert Badinter entrera au Panthéon le 9 octobre 2025, date anniversaire de la promulgation de la loi d'abolition de la peine de mort de 1981. Ce documentaire inédit se penche sur les autres combats de Robert Badinter, comme son engagement pour l'amélioration des conditions de vie des détenus, l'égalité des homosexuels devant la loi, la prééminence de l'État de droit ou encore pour honorer la mémoire des victimes de la Seconde guerre mondiale.